Ministère de l'éducation nationale

Lycée Jacques Prévert

23, chemin vert de Boissy – 95150 – Taverny

□: 01.39.95.32.25 – Télécopie: 01.30.40.74.30

http://www.lyc-prevert-taverny.ac-versailles.fr – lycee.prevert@gmail.com

Département du Val d'Oise

Fiche descriptive de l'enseignement d'exploration :

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ECONOMIE ET DE LA GESTION

Description et thèmes abordés et/ou mis en œuvre :

Cet enseignement prend la forme de l'exploration de thèmes limités en nombre mais caractéristiques de l'activité économique et de la contribution des organisations à cette activité, autour de 3 grandes parties. Chaque thème sera l'occasion de découvrir plusieurs principes fondamentaux afin de permettre à l'élève d'en comprendre le sens et la légitimé, au regard des préoccupations économiques, sociales et sociétales actuelles.

Chaque thème est envisagé sous deux aspects : phase d'observation de situations et/ou de phénomènes concrets s'appuyant sur l'environnement immédiat de l'élève, ses représentations, ses préoccupations, sa connaissance de l'actualité puis une deuxième phase permettant une analyse des informations récoltées : mise en perspective des informations observées, formulation de quelques question concrètes, identification des notions clés nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques et sociaux.

- ☑ Première partie : les acteurs de l'économie (ex. quels acteurs créent la richesse, quelles sont les relations entre les acteurs économiques, quel est le rôle de l'Etat, à quoi sert une banque ? ...)
- Deuxième partie : Les décisions de l'entreprise (ex. qu'est-ce qu'une entreprise, comment l'entreprise crée-t-elle de la valeur, comment se lance-t-elle sur un marché, comment fixe-t-elle ses prix ? ...)
- Troisième partie : Nouveaux enjeux économiques (ex. développement durable : contrainte ou opportunité pour l'entreprise, prise en compte du comportement du consommateur, ouverture internationale, économie numérique ...)

À noter : cet enseignement ne contient ni comptabilité ni gestion financière, et ne préfigure pas l'orientation, Il ne constitue en aucune manière un pré-requis pour accéder à telle ou telle série.

Capacités et/ou compétences visées pour cet enseignement :

Cet enseignement a principalement pour objectif de permettre à l'élève de développer des capacités d'observation et d'analyse de l'organisation économique et sociale, dans une perspective de formation du citoyen, grâce à :

la compréhension d'un environnement économique et juridique de plus en plus complexe ;
 L'identification des principes de fonctionnement des organisations, et notamment de l'entreprise.

La démarche s'appuie notamment sur les outils numériques (TIC : Technologies de l'Information et de la communication). Elle doit également permettre en outre à l'élève de se construire des représentations précises en vue du choix rationnel et éclairé de poursuites d'études.

Perspectives d'organisation, temps hebdomadaire alloué

1h classe entière et 1/2h groupe

Des sorties seraient souhaitables et peuvent être envisagées en fonction de l'organisation en groupes provenant de plusieurs secondes (alignement d'emplois du temps).

Matériel spécifique qui pourra être demandé : Eventuellement : un livre, en fonction du professeur.